



## COMMUNE DE CORNAUX

### Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit complémentaire de CHF 235'000.00 pour la reconstruction du ponceau sous la route de la Ronde-Fin

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil général du 20 août 2018, vous avez accepté le rapport concernant les demandes de crédit d'investissement pour l'assainissement de la route de la Ronde-Fin de CHF 1'100'000.00 ainsi que pour la reconstruction du ponceau sous la route de la Ronde-Fin de CHF 375'000.00.

A ce jour, les travaux de la route de la Ronde-Fin sont quasiment terminés. Seul le marquage de la chaussée doit encore se faire, dès que les conditions météorologiques le permettront. Le décompte final de CHF 825'194.00 présente un résultat positif de CHF 274'806.00.

Les travaux concernant le ponceau ont été réalisés dans l'enchaînement de la remise en état de la route de la Ronde-Fin. De prime abord, ce chantier ne présentait pas de difficultés particulières. Malheureusement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, plusieurs obstacles et complications se sont succédés.

#### **Explicatif du dépassement du coût des travaux du ponceau sous la route de la Ronde Fin**

- ◆ Découverte du fond du terrain boueux et de nature organique. Absence de fondations de l'ancien ponceau d'où nécessité de créer une fondation, en raison des fortes sollicitations routières et ferroviaires.



photos 211-91



211-92



211.93



211.94

De ce fait, cela a entraîné une excavation plus profonde. Excavation rendue également nécessaire pour permettre le passage du ponceau sous les canalisations existantes (conduite des eaux usées de la step et conduite d'eau de boisson). Cela a également entraîné un terrassement nettement supérieur, une évacuation plus importante de matériaux, ceci avec l'apport et mise en place d'un ballast drainant sur 50 cm et d'une géo-grille bi-axiale.



Vue sur le ponceau et la conduite d'eau usée via la step



Vue des différentes conduites avant démontage

- ♦ Réalisation d'un coffre plus important que prévu pour l'assise des éléments (env. 70 cm) en raison du très mauvais terrain – pose d'un géotissé sur le terrain naturel – 20 cm de ballast, 20 cm de GNT non gélive – géogrille de renforcement et 25 cm de grave stabilisée au ciment.



211.95



211.96

- ◆ En raison des importantes précipitations et du volume d'eau du canal du Bois Rond, les barrages érigés en amont n'ont pas suffi. Quatre pompes ont été mises en service. Un service de piquet, y compris durant toute la nuit pour suivre l'évolution de la montée des eaux ainsi que le bon fonctionnement des pompes a été mis en place. Pour pomper ces importants volumes d'eau, nous avons dû recourir à une génératrice capable d'alimenter 4 pompes en raison de l'éloignement du point d'alimentation électrique pour un tel dispositif.



211.97



Génératrice

- ◆ Démolition d'une dalle à l'entrée de l'ancien ponceau, épaisseur 30 cm au lieu de 10 cm.



117-8

- ◆ Déplacement et remise en place de la clôture à l'extrémité Est de l'Entreprise Juracime, dans le but de permettre de détourner la route afin de donner l'accès à la crue en vue de décharger les éléments préfabriqués.



Empiètement sur la parcelle Juracime

- ◆ Consolidation de la piste de déviation y.c. gabions.



Mise en place de gabions

- ◆ Etayage des diverses conduites et démontage du collecteur de refoulement des eaux usées de la Step, de la conduite d'eau de boisson et du réseau électrique pour permettre la mise en place des éléments préfabriqués du ponceau, y compris la mise en place d'une isolation pour éviter les processus liés au gel-dégel.



Auto grue en activité



111-21



111-22

- ◆ Démolition d'une chambre massive en béton.



- ◆ Démolition d'un ancien mur en béton découvert sous la chaussée lors des travaux d'excavation.



111-10

- ◆ En raison de l'instabilité du terrain pendant les travaux d'excavation en profondeur, une consolidation des talus avec des feuilles plastique, des profilés et du béton ainsi que des étais ont été nécessaires.



111-30



111-31

- ◆ Coffrage et bétonnage de l'élément de transition de sortie du canal existant avec le nouveau canal en attendant la construction de la suite du ponceau, dont nous avons suspendu les travaux.



111-32



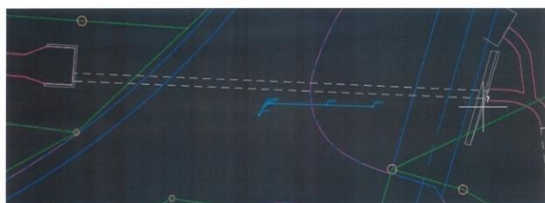
111-33

- ◆ Nettoyage du canal situé le long de la voie ferrée (important amoncellement de boues) pour améliorer l'écoulement des eaux et afin d'éviter des refoulements en amont (zone en travaux).



111-40

- ◆ Déviation d'un collecteur ne figurant pas sur le cadastre des canalisations communales.



111-50



111-51

- ◆ Recherche d'un réseau Swisscom, détournement de celui-ci, y compris chambre de tirage.



111-1



111-7

- ◆ Eléments du ponteau.



Pour mémoire nous espérons que ce type d'inondations ne seront qu'un souvenir...



## CONCLUSION

Aussi, suite à l'ensemble des travaux effectués jusqu'à ce jour qui se montent à CHF 519'942.00 et en tenant compte des travaux que nous avons suspendus et qui sont estimés à quelque CHF 90'000.00, nous sollicitons un crédit complémentaire de l'ordre de CHF 235'000.00.

A la décharge du bureau d'ingénieurs, chargé du suivi du chantier, l'information détaillée du coût des travaux ne nous a pas été communiquée dans le détail car, ce dernier a tenu compte de l'ensemble des deux crédits. Aussi, il n'a pas jugé utile de parler de dépassement, dès lors que nous étions informés du fait qu'il y avait des coûts de travaux supplémentaires mais toujours contenus dans l'enveloppe financière globale.

Au vu des innombrables causes de travaux supplémentaires inconnues lors de l'établissement du dossier lié à la demande de crédit, commentées dans le présent rapport, sur lesquelles nous n'avons aucune emprise, nous vous invitons à nous accorder le crédit complémentaire nécessaire à l'exécution des derniers travaux concernant le ponceau.

Il va de soi que nous allons solliciter les subventions fédérale et cantonale en la matière, sur l'ensemble du dossier.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, de prendre acte du présent rapport et de ratifier la demande de crédit qui vous est soumise.

Cornaux, le 27 janvier 2020

CONSEIL COMMUNAL

NB : un jeu de photos au format A/4 est mis à disposition de chaque parti



REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

## COMMUNE DE CORNAUX

---

### ARRÊTÉ

**concernant une demande de crédit complémentaire de CHF 235'000.00 relative à la reconstruction du ponceau sous la route de la Ronde-Fin**

---

du 17 février 2020

### Le Conseil général

Vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964,  
Vu le rapport du Conseil communal du 30 juillet 2018,  
Entendu le rapport de la Commission financière,  
Entendu le rapport de la Commission des SI/TP,  
Sur proposition du Conseil communal,

#### a r r ê t e :

**Article premier.-** Un crédit complémentaire de **CHF 235'000.00** est accordé au Conseil communal pour la reconstruction du ponceau sous la route de la Ronde-Fin.

**Article 2.-** La dépense sera portée au compte des investissements et amortie au taux de 2 % l'an à charge du chapitre 74100 « Correction de cours d'eau ».

**Article 3.-** Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

**Article 4.-** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président,

La secrétaire,

Yves Rollier

Suzanne Staub